76, rue des Rondeaux
75020 PARIS

agriculture@snepfsu.net

Bulletin d'information

n°1 du 31/08/2017

Secteur AGRICULTURE

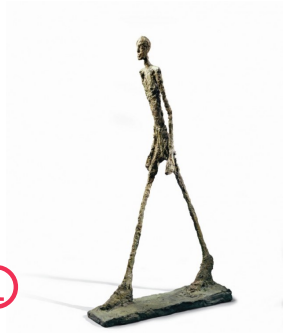

① **L'HOMME** en marche...

... « Tout seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin... »

Proverbe africain

② **ENSEIGNEMENT FACULTATIF :** danger en région Auvergne Rhône Alpes

COMPTE-RENDU de la rencontre SFRD SNEP/SNETAP du 4 juillet

③ **IMPRESSIONS** d'un premier congrès national du SNEP-FSU...

④ La république en marche, pas les mutations !

⑤ **STAGE** de Formation Syndicale

À VALENCE !

le 14 et 15 décembre 2017

⑥ **CONGÉS** formation et mobilité 2017/2018

⑦ **RENCONTRE** inter-Agri en Rhône Alpes

⑧ EDITO

⑨ **ADHÉRER au SNEP-FSU :** le 1er acte militant !

① L'HOMME en marche…

« La cause à effets »

Aux premiers jours de pouvoir du nouveau Président Emmanuel Macron, l'enseignement agricole, et plus particulièrement le lycée agricole de Limoges Les Vaseix a reçu la visite de celui-ci le 9 juin dernier. Un choix stratégique, pour parler de l'avenir des futurs agriculteurs de demain, dans notre terre Limousine, si représentative des problématiques du monde agricole, qui, d'années en années, se répètent entre crises du lait, crises céréalières, crises climatiques et taux de marges injustes entre producteurs et distributeurs. Cet évènement vécu par les acteurs locaux, élus, chefs d'établissements, enseignants, élèves, était fondamentalement le moment inespéré de témoigner de leurs quotidiens et leurs inquiétudes, mais surtout de leurs grandes attentes, de leurs besoins de changements qui leur permettraient d'améliorer un secteur en difficulté depuis plusieurs années. Maintenant que les belles paroles analytiques sont dites, que les selfies sont faits et relayés sur les réseaux sociaux, le monde agricole, l'enseignement agricole, attendront des actes concrets, car le monde paysan est avant tout pragmatique et synonyme de travail, du lever au coucher du soleil.

La cause de l'espoir : la « société civile ». Le gouvernement actuel, composé de membres de la « société civile » ferait presque croire, qu'il est constitué d'ouvriers, d'employés, de professeurs, de gens comme vous et moi, mais non, il n'en est rien. L'Assemblée Nationale, quant à elle, est composée de 3% de la classe populaire. Les «gens» n'y sont pas, le gouvernement est composé de hauts fonctionnaires, de dirigeants de grandes entreprises. Le Ministre de l'Éducation Nationale était directeur d'une école de commerce, l'ESSEC, ancien haut fonctionnaire. La Ministre du Travail, était Directrice Générale de Business France, et ex-DRH de Danone. Aux législatives, les clips de campagne sont pourtant bien faits, on aurait pu croire que le voisin Pompiste, ou même le collègue d'EPS aurait pu avoir sa place dans ce programme pour faire marcher la France. Mais non… L'oligarchie est là.

Les effets : une vigilance attentive et un dialogue renforcé.

Nous pouvons être en droit de douter de ce qui nous attend. Le congrès du SNEP-FSU a pris de nombreux mandats sur 2 volets, l'EPS et le sport : avec des orientations sur un projet d'école, le changement du DNB, des programmes alternatifs, les conditions de pénibilité au travail, l'Universalité et la place des femmes et nous devrons porter ce projet. Dans l'enseignement agricole, notre actualité est la convention cadre avec le ministère de la Ville, des sports et la vie associative, visant le développement du sport en lycée agricole, qu'il nous reste encore à clarifier dans la mise en place et la dotation de moyens de fonctionnement. Surtout, rappelons-le, que dans certaines Régions comme en Auvergne Rhône Alpes, les moyens alloués aux sections sportives et à l'enseignement facultatif (dont l'option EPS) sont supprimés, faute de DGH suffisante. L'inquiétude est de mise.

Attention à la marche et à la chute, car, comme nous le montre Alberto Giacometti avec le bronze de « l'homme qui marche », (l'oeuvre d'Art - cf photo ci-contre), l'homme qui marche est plutôt celui qui recherche une certaine forme de spiritualité, dont nous devons nous inspirer car « combien notre démarche pour avancer dans la connaissance, est difficile et entravée par des contingences matérielles » et sûrement soucieuse d'une certaine forme d'équilibre avec autrui. Il faut sortir de la glaise, (et nous avons l'habitude en lycée agricole), pour avancer vers une idée de partage de richesses et de connaissances, plutôt peut-être que sur des cumuls de richesses...

C'est pourquoi, il nous faut rester mobilisés et dynamiques sur le plan local, avec les nouveaux collègues d'EPS stagiaires, dans nos équipes EPS, dans les établissements, pour défendre notre vision indispensable et reconnue de l'EPS, l'intérêt des élèves, tout en relayant au maximum nos propres expériences et en rendant compte de nos problématiques de terrain pour continuer à défendre notre liberté.

Sébastien GARDET

② ENSEIGNEMENT FACULTATIF : danger en région Auvergne Rhône Alpes

Mise à mort des Enseignements Facultatifs et des Sections Sportives !! Chronologie d'un événement majeur pour nous enseignants d'EPS : le non financement des EF et SSEA.

Début Avril :

Réunion des Enseignants d'EPS de la région ARA au CREPS de Vallon Pont d'Arc, formation financée par la région. **Objectifs :** Enseigner les APPN autrement dans un lycée agricole : raids multisports de nature.

1ère alerte sur le problème du non financement des EF et SSEA.

Se pose alors la question de savoir si cela concerne quelques établissements, ou l'ensemble des établissements de la région ARA.

Un collectif d'enseignant EPS se crée, plus contact avec le SNEP Agri + le SNETAP

Mi Avril :

Retour dans nos établissements, demande de RDV avec nos directions et confirmation de cette information.

Constat alarmant pour le dialogue social, aucun Chef d'établissement n'a communiqué avec ses enseignants, l'information qu'ils avaient depuis le mois de février.

De plus, nous n'observons aucune dyna-

mique de leur part pour demander et revendiquer une rallonge de DGH pour faire fonctionner les EF et SSEA.

Fin Avril :

Rédaction d'un courrier-pétition diffusé dans l'ensemble des établissements de la région ARA : objectif 1 000 signatures !!

Courrier du SNEP adressé au DRAAF le 30 avril pour une demande de RDV.

Pas de réponse, malgré plusieurs relances, sauf la possibilité d'un entretien téléphonique !!

Enfin un réponse mi-juin, pour un RDV le 4 juillet ; une délégation est prévue : SNEP Agri + SNETAP + Collectif Enseignants EPS région ARA .

Quel sera l'impact sur le recrutement ? Sachant que ces EF et SSEA donnent une coloration sportive à l'établissement.

Comment permettre la continuité de cette formation sportive pour les élèves, la possibilité de passer l'option facultative pour le baccalauréat ? Sachant que les élèves sont inscrits dans le dispositif pour l'obtention du baccalauréat.

Quelle est la valeur de l'engagement de la DRAAF, signataire de la convention lors de la création de la SSEA ?

Annexe I, article 3 : '' La DRAAF s'engage à soutenir le fonctionnement de la SSEA et l'évaluer''.

Que devient la convention cadre signée le 22 novembre 2016 entre le ministre de l'agriculture, le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, le secrétaire d'état aux sports et le président du comité olympique français ?

Enfin, comment évoquer l'autonomie de gestion défendue par nos chefs d'établissements. Aucune lisibilité de la DGH, le volume non affecté doit permettre de pallier ou mettre en place un enseignement de qualité. La réalité est différente : non respect des dédoublements, coordination non faite,…., ceci crée de la concurrence et des tensions entre les disciplines.

COMPTE-RENDU de la rencontre SFRD SNEP/ SNETAP du 4 juillet 2017

L'audience s'est déroulée mardi 4 juillet, au SFRD de Lyon : une seule interlocutrice, Mme Véronique PAPEREUX, adjointe au chef de service du SFRD site de Lempdes en charge des moyens; Mr CHILE, directeur du SFRD ne pouvait être présent pour accueillir la délégation FSU. Celle-ci était composée de Joseph Boulc'h, Stéphane Larnac, Anne Robin, Yan Mathe, tous profs d'EPS ; Hélène Rouze prof d'ESC, Michel Laferrière, André Métral, tous 3 profs à Dardilly et René Ripoche, secrétaire régional SNETAP et prof à Roanne.

Joseph Boulc'h (secteur SNEP/FSU-secteur agriculture) a présenté les raisons de la demande de l'audience (l'arrêt du financement des Enseignements Facultatifs- EF et des Sections sportives-SSEA-), et l'historique des démarches réalisées (courrier, pétition, demande d'audience).

Une présentation des expériences de fonctionnement de SSEA a été faite par Anne Robin de Saint Ismier Grenoble, Yan Mathe de Lyon Dardilly et Stéphane Larnac de Valence. Ces collègues prof d'EPS ont valorisé l'engagement et la dynamique des enseignants d'EPS de la région. L' EF et les SSEA sont attractives et sont le reflet d'une politique ambitieuse au service de la réussite des élèves. C'est de fait un enjeu important dans le recrutement de nos établissements. Ces enseignements participent à la réussite scolaire des élèves et développent leur capacité à se mettre en projet ; ils améliorent la vie de l'établissement, le mieux vivre ensemble et créent une réelle dynamique dans les Associations Sportives. Enfin, ils répondent à l'une des missions de l'enseignement agricole : l'animation et le développement des territoires grâce à la bi-qualification, les partenariats que cela implique, etc... Les profs d'EPS, au travers de cette présentation, ont insisté sur l'engagement nécessaire de la part de chaque enseignant pour la réussite des enseignements facultatifs. Mais cet engagement n'est parfois pas pris en compte : par exemple à Dardilly le collègue s'est vu réduire d'une heure, pour l'année 2016/2017, son service auprès de la section sportive rugby, passant de 3 h hebdomadaires à 2 h, faute de moyens attribués à l'établissement. Jusqu'où irons-nous 1h ? 0,5 ? Bénévolement ?

Les collègues d'économie et d'ESC de Dardilly s'interrogent sur la suppression d'un M.I.L. (art et paysage) en BTS aménagement par exemple etc...

Face à ce constat Mme Papereux explique les choix réalisés en Auvergne Rhône Alpes (AU.R.A.)

1- La région a reçu 3 200h de plus pour la rentrée 2017 par rapport à la rentrée 2016. 1 658h ont été absorbées pour les décharges réglementaires (1° chaire , coordination EPS par exemple). Il reste 1 342 h pour l'ensemble des enseignements facultatifs (option EPS et culturelles, SSEA, sections européennes). Notons que pour attribuer 2 h hebdomadaires (72 h /année) à 19 lycées pour l'enseignement facultatifs ou SSEA, il faudrait 1 368 heures…!!!

2- Sous la direction du DRAAF , les arbitrages suivants ont été réalisés :

- ouverture de la 2° année BTSA de technico commercial à St Flour, d'une classe de première Bac pro conseil vente en section à Romans et d'une seconde générale à La Motte Servolex, dans la filière sportif de haut niveau, où les élèves préparent le bac en 4 ans, soit 3 trimestres de plus de scolarité à financer !

- pas de regroupement de classes à option différente,

- ajustement du seuil de classe au regard de la réalité des effectifs dans les classes à la rentrée 2017 (de 32 élèves à 24 ou de 24 à 16),

- préserver les filières dans certains lycées à faibles effectifs pour l'équilibre des territoires,

- jouer sur les marges de DGH au sein de l'établissement, pour

mettre en place des projets spécifiques quand c'est possible (l'enseignement facultatif par exemple) ; mais ceci n'est bien souvent possible que dans les établissements où les effectifs sont conséquents (plus 300/400 élèves).

La délégation fait observer que certains de ces choix ne sont pas contestables.

Mais notre analyse nous conduit à affirmer que la région est sous-dotée pour remplir toutes ces missions. Il existe un décalage entre les intentions, les choix de politiques éducatives et les moyens donnés aux établissements pour assurer leur projet pédagogique. Cependant, l'annonce de la DGH se fait, dans beaucoup d'établissements, dans l'opacité et rien n'est mis en place pour aller vers plus de transparence. Il serait probablement nécessaire de présenter et de voter la répartition de la DGH au C.A de l'établissement dès que celle-ci est connue. L'administration évoque le dialogue de gestion entre le SFRD et les directions d'établissement, mais le dialogue n'est pas toujours suffisant entre les directions et les équipes pédagogiques. Cela crée parfois du trouble et des tensions entre collègues au sein même des établissements où les disciplines et bien entendu les enseignements facultatifs, sont en concurrence. Pour être complet et transparent dans cette analyse, nous soulignons aussi que certains choix pédagogiques se font en relation avec les obligations réglementaires des services des personnels pour éviter par exemple des sous-services .

Ce constat crée chez les collègues un mal-être nourri par le décalage entre les projets et la possibilité concrète de les mettre en œuvre, conduisant à une non-reconnaissance du travail effectué malgré l'investissement important dans leur métier. C'est une forme de maltraitance au travail.

La sous directrice du SRFD réaffirme de manière claire : « Il est impossible de dépasser l'enveloppe des moyens de DGH attribués à la région AU.R.A »

Certes, les DGH attribués aux établissements ne ciblent pas des heures spécifiques pour les EF et les SSEA, mais ces options et sections sportives sont maintenues ! Charge à chaque établissement de s'organiser pour trouver les moyens avec la DGH attribuée, d'assurer « au mieux » les enseignements concernés, autrement dit, à travers l'autonomie de gestion gérons cette pénurie, puisque les DGH ne permettent que d'assurer l'enseignement obligatoire !!!

Paradoxe : combien de temps cela pourra t-il fonctionner sans moyen spécifique et fléché formellement vers les enseignements facultatifs ?

Mme Papereux reconnaît qu'il devient indispensable que les moyens pour les enseignements facultatifs soient fléchés dans les DGH attribuées à chaque établissement .

C'est aussi le sens de ce que propose Mr Savy dans la priorité 17, page 21, du rapport : développer les pratiques sportives dans l'enseignement agricole, plan d'action. Nous citons : « Concernant les moyens, il est pertinent que les heures affectées pour les SSEA le soient au niveau régional (DRAAF-SFRD) et qu'elles soient modulées en fonction de la nature du projet lui-même, des besoins et possibilités de chaque partenaire. Le DRAAF doit bénéficier pour cela d'heures à attribuer… Il en est de même pour les options EPS »

Nous insistons une dernière fois sur l'injonction paradoxale à laquelle sont confrontés les collègues : un projet ambitieux mis en avant dans la convention cadre par le ministre, l'instruction technique signée par la DGER, le plan d'action en « 18 priorités » pour le développement des pratiques sportives dans nos lycées, validé au CNEA et les difficultés rencontrées sur le terrain pour mettre en œuvre ce projet .

Nous arrivons au terme de notre démarche, nous remettons presque 900 pétitions intitulées « pour le maintien des enseignements facultatifs dans l'enseignement agricole public de la région AU.R.A ». Nous espérons ainsi « transmettre toute notre énergie au SRFD » pour réaliser les démarches nécessaires, afin d'obtenir un complément de DGH auprès de la DGER.

Mais notre travail de revendication continue avec l'idée de promouvoir des heures spécifiques dans toutes les régions pour les EF et SSEA et que ces heures soient réellement fléchées dans la DGH de chaque établissement.

L'idée serait d'avoir un minimum de 3h et plus si spécificité par EF et SSEA, comme le précise Mr Savy dans son plan d'action .

Il reste important de militer afin de défendre la qualité et l'originalité de l'enseignement agricole public et rendre le meilleur service d'éducation à nos lycéennes et lycéens.

Au terme de l'audience nous remercions Mme Papereux de la qualité et de la sincérité des échanges. Nous partageons certains choix politiques, mais les contradictions sont insupportables entre l'ambition affichée au plus haut niveau de décisions (ministère/ DGER) et la mise en œuvre rendue parfois impossible dans nos lycées. Ceci est d'autant plus inquiétant à l'heure où une nouvelle équipe gouvernementale arrive au pouvoir et affiche la vieille antienne du déficit budgétaire, mais point d'ambition éducative pour notre jeunesse ! Rappelons que Victor Hugo écrivait : « Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison ».

Après le bilan de gestion du mercredi 5 juillet entre le SRFD et les chefs d'établissement de la région AU.R.A, nous apprenons que le SRFD estimait qu'il manquait 3 000 heures globalement, dont 2 200 pour faire fonctionner tous les enseignements facultatifs. Une rallonge de 1 000 h est prévue pour la rentrée 2017 (500h réaffectées de la DGH régionale + et le SFRD espère 500h supplémentaires du ministère). La répartition dans les établissements n'est pas encore définie.

Cette information nous conforte sur le bien-fondé de notre action syndicale revendicative et traduit le résultat de notre investissement collectif !

Stéphane LARNAC et Joseph BOULC'H - pour la délégation SNEP-FSU

③ IMPRESSIONS

d'un premier congrès national du SNEP-FSU…

Congrès du SNEP-FSU du 13 au 17 mars 2017. De retour de La Grande Motte !!!

J'ai eu la chance et le plaisir de participer au congrès avec la délégation SNEP de Limoges (avec les collègues de l'EN, Lucile GRES, et Magali BARRAT) et d'engager une réflexion conjointe sur les questions plus spécifiques du secteur Agri avec mon ami Jo.

Pendant cette semaine, 4 grands thèmes ont été traités, débattus pendant les différentes commissions et votés de manière démocratique, pour aboutir à une réécriture portant les nouveaux mandats du SNEP-FSU pour les 3 prochaines années.

Parmi les différents thèmes traités, 3 ont retenus particulièrement mon attention :

Sur le thème « Quelles alternatives solidaires, économiques, sociales, et environnementales ? » :

J'ai participé à la commission « Mouvement social, féminisme et universalité » et quelle perspective progressiste de pouvoir partager ces points de vue sur l'égalité femme/homme, d'aller vers une vision de la société qui mettra fin à un système patriarcal, d'en finir avec toutes formes de discriminations professionnelles et personnelles,.. qui sont aussi visibles dans nos établissements !

La lutte est présente contre les représentations de nos élèves, contre les politiques de recrutement des établissements qui sont malheureusement plus souvent basées sur des quotas et des perspectives de remplissage de classes (avec de « savants » calculs budgétaires sur les DGH),.. que sur un projet d'école bâti sur les apprenant(e)s et le monde du travail !

Des métiers d'hommes, des métiers de femmes, mais non !!! des sports d'hommes, des sports de femmes, mais non !!! Le refus des stéréotypes, la défense de la parité, c'est un discours et des actes en EPS et dans l'école qui traitent chacun et chacune d'égal à égale, dans le respect et la tolerance, avec le rejet de toutes formes de discriminations ; l'agriculture de demain doit être à l'image d'une société plus juste à tous les points de vue. L'Enseignement agricole a cette vision novatrice qui place l'élève au centre des préoccupations éducatives, économiques, environnementales, pour assurer l'avenir de tous et toutes de demain, il doit le renforcer et le valoriser.

Sur le thème de « l'amélioration de l'outil syndical » :

Surtout les informations à faire en STAPS et l'ESPE, à l'ENSFEA, en rappelant aux étudiants et aux stagiaires quels ont été les combats du SNEP-FSU pour faire ce qu'est l'EPS d'aujourd'hui. Mais aussi une réelle prise en compte, une réelle considération des personnes dans les échanges avec eux(elles), de ce que nos futur(e)s collègues vivent au quotidien dans leurs formations, de leur bien-être, et ce à quoi on les prépare, se soucier d'eux maintenant, c'est les motiver pour demain, pour leur offrir un bon démarrage dans le métier, de défendre avec une certaine fierté les couleurs de l'EPS et de l'Enseignement Agricole et nos atouts !

Enfin, sur le thème d'une « école alternative et émancipatrice » :

Une réflexion a été faite sur une autre organisation du système éducatif, (avec une vision plus juste sur la répartition du temps scolaire, les contenus, les DGH, les effectifs par classe, l'aide aux apprenants en difficulté, les politiques en matière d'équipements et d'accès aux installations sportives, les relations avec les Régions et nos partenaires, le sport scolaire…) qui porterait la force de notre discipline EPS, une force toujours vive, synonyme d'acquisitions de compétences et de réussite de tous et de toutes.

Deux mots pour conclure ce congrès : bienveillant et passionnant.

Vive le SNEP-FSU !

Sébastien GARDET

④

La république en marche, pas les mutations !

Cette campagne de 2017 ne restera pas dans les annales pour les collègues qui demandaient une mutation.

26 demandes de mouvements, 11 obtiennent l'un de leurs voeux dont 7 premières affectations du concours réservé 2016.

Suite aux mouvements, beaucoup de collègues nous contactent et nous disent ne pas comprendre le fonctionnement : qu'il existe, à tel endroit, des heures qui nécessiteraient un poste, que tel poste est proposé aux contractuels et pas aux titulaires…

C'est pourtant très simple : les différents "dialogues de gestion" entre les établissements, les SRFD et la DGER permettent d'élaborer la liste des postes proposés au mouvement des titulaires. Seuls ces postes pourront être pourvus par des titulaires.

A notre corps défendant, les SRFD et la DGER ne prennent en compte que les heures figurant dans les référentiels.

Nous rappelons sans cesse que les heures nécessaires à l'enseignement facultatif et aux sections sportives doivent être incluses dans les DGH. Ces dispositifs sont une richesse pour nos lycées et font partie de l'identité culturelle de nos établissements.

En ce qui concerne le déséquilibre entre les postes édités aux notes de services, titulaires, contractuels, nous le combattons tous les ans et le dénonçons auprès de la DGER qui se défausse sur les dialogues de gestion à l'échelon régional.

C'est donc en local que commence la bataille des postes, auprès des chefs d'établissement et à l'échelon supérieur auprès des SRFD. Si dans vos établissements ou établissements voisins, il existe des besoins qui exigeraient un temps complet, un collègue qui partirait à la retraite, la seule solution pour obtenir ce poste est qu'il paraisse au mouvement et soit donc proposé à tous les collègues titulaires.

Alertez nous pour au moins pouvoir obtenir une explication auprès de l'administration.

A noter : les chefs d'établissement n'ont aucun pouvoir dans les mutations des collègues, même s'ils en rêvent…

La bataille des postes ne se gagne qu'avec la totalité des troupes, nous devons tous être vigilants pour qu'un besoin de 20 heures se transforme en poste de titulaire.

⑤

STAGE de Formation Syndicale

À VALENCE !

le 14 et 15 décembre 2017

Pourquoi ?

- Parce que nous exerçons quotidiennement nos devoirs, mais nous avons aussi des droits.
- Parce que c'est aussi nécessaire d'être éclairé et de s'éclairer collectivement.

Thèmes abordés :

- Pédagogie
- Les prises de décisions : de l'EPLE au ministère
- Conditions d'enseignement et équipements
- Carrière (PPCR et ORS)
- Enseignements facultatifs et sections sportives

Quand ?

- Jeudi 14 et vendredi 15 décembre 2017

Où ?

- Lycée le Valentin à Valence (26 Drome)

Qui ?

- Tous les collègues EPS enseignant dans un EPL Agricole, syndiqués au SNEP-FSU ou pas encore syndiqués…

Comment y participer ?

Ce stage est un droit. Il faut seulement déposer une autorisation d'absence 1 mois à l'avance auprès du chef d'établissement (avant le 10 novembre 2017). Il ne peut vous être refusé sous aucun prétexte.

Combien ça coûte ?

Frais pris en charge pour tous les syndiqués à jour de leur cotisation au 15/12/2017.

Inscription :

Par mail auprès de :

boulch.joseph@wanadoo.fr

ou

thierry.raynal@educagri.fr

Convivialité :

Parce qu'on travaille mieux en s'amusant un peu, apportez vos produits du terroir à partager tous ensemble le jeudi soir.

Renseignements auprès de Joseph Boulc'h

au : 06 47 91 90 87

… « Tout seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin… »

⑥ CONGÉS formation et mobilité 2017/2018

La réunion du groupe de travail paritaire concernant l'attribution des congés formation et mobilité pour la rentrée scolaire 2017/2018 s'est déroulée le 28 mars dernier.

Elle a concerné tous les titulaires PCEA, Professeurs détachés, PLP, CPE qui travaillent pour le ministère de l'agriculture et qui ont fait une demande suite à la note de service du 22 février 2017.

En début d'instance, les élus du SNETAP et du SNEP-FSU ont fait part de leur désaccord sur le barème proposé par l'administration pour établir un classement entre les dossiers, rappelant que les congés formation sont là pour « parfaire sa formation professionnelle » et en lien avec le travail effectué par l'agent.

Au niveau de la répartition :

1 Congé Formation a été réservé pour les CPE (pour 3 demandes), 8 pour les PCEA (pour 27 demandes) **dont 1 pour les Professeurs EPS** (3 demandes en EPS cette année), 8 pour les PLPA (pour 23 demandes).

La probabilité d'obtention d'un Congé Formation en EPS a donc été forte, ce qui est un avantage certain comparé au ministère de l'Éducation Nationale.

Il faut bien prendre en compte que le dossier présenté doit être argumenté et les formations souhaitées, motivées par des inscriptions ou préinscriptions effectives, dans la mesure du possible. Lire la note de service et bien remplir son dossier et les annexes, est essentiel pour augmenter ses chances d'obtenir un congé. Un congé formation est une chance pour les enseignants et pour l'amélioration de leurs compétences professionnelles. N'hésitez pas à demander des renseignements supplémentaires auprès des membres du SNEP-FSU (Aurélie Delsard : aurelie.delsard@educagri.fr), si vous souhaitez faire une demande pour l'année scolaire 2018/2019. Faire une demande de principe dès la rentrée 2017 sera la première étape de votre démarche.

Aurélie DELSARD

⑦ RENCONTRE inter-Agri en Rhône Alpes

Dynamique sportive et engagement des Enseignants d'EPS en Rhône Alpes.

Une continuité du travail initié par Jean Gilly.

Depuis plusieurs années, deux événements majeurs se déroulent en Rhône Alpes, le Challenge Jean Gilly et les Inter Lycées Agricoles. Cette année les 2 événements s'organisent avec les 2 régions Auvergne-Rhône Alpes.

Le Challenge a été créé en hommage à Jean Gilly, décédé lors d'un accident d'escalade, enseignant d'EPS au Lycée d'Aubenas. Il a été à l'initiative du développement des activités de plein air sur son Lycée et son département.

L'ensemble des collègues d'EPS de la région poursuivent cette dynamique à travers cet événement orienté plein air (course d'orientation, escalade, trail...) qui se passe sur 1 ou 2 jours.

Les équipes des établissements se mobilisent pour pérenniser ce temps d'échanges et de découvertes des APPN, pas toujours accessible à l'ensemble des élèves.

Le 2éme événement se déroule en général courant mai, il offre aux élèves l'opportunité de se rencontrer, de s'affronter autour de différentes activités, notamment les sports collectifs, le badminton, la pétanque,… Cette journée Inter Lycées est aussi portée par les équipes EPS de la Région.

Ces événement sont attendus par nos élèves, reconnus pour leur organisation et leur état d'esprit. Ils mobilisent plus de 100 élèves pour le Challenge et en moyenne 150 à 200 élèves pour les Inter Lycées.

Ces 2 temps forts témoignent de l'état d'esprit des enseignants d'EPS, de leur dynamique et de leur motivation à être disponible pour porter et diffuser les valeurs sportives auprès des élèves.

EDITO

Quel scénario !!!

Décidément, en politique tout est possible !

Les meilleurs auteurs de scénarios auraient-ils imaginé de tels rebondissements ? Et une récolte aussi surprenante ? Zoom arrière au printemps 2016, Emmanuel Macron est toujours ministre...

Alain Juppé ? Archi favori malgré sa condamnation en justice à la fin des années 90 et son exil canadien. Fin d'été Macron met les voiles...

Vient l'automne et ses primaires, « les feuilles mortes se ramassent à la pelle » écrivait la poète, les favoris aussi ! Exit Juppé !!

A l'entrée de l'hiver François Fillon (2F) est le président annoncé. François, le hollandais, annonce qu'il prendra le large au printemps, la voie est libre…

Au cours de l'hiver, exit Manuel Valls le 1er ministre, voici venu le temps de Benoît Hamon. Jean-Luc Mélenchon fourbit ses armes. Marine Le Pen avance masquée, tapie dans l'ombre. 2F (et sa Pénélope démasquée) s'enfonce tout seul, coule et coule !!

Printemps 2017, la campagne bat son plein dans nos villes et nos campagnes. B. Hamon est à la peine, Emmanuel et Brigitte s'affirment. Jean-Luc sème et sème. Marine Laboure avec ses gros sabots. De débats, de projets de société, de visions d'avenir point trop n'en faut : 11 autour d'un micro, quelques minutes pour développer des idées complexes comme le revenu universel, un projet de société plus humaniste, quelle vision pour l'Europe ?

Avec un Trump qui trompe les siens et le monde, Theresa May la british qui croit faire un coup d'éclat et se prend les pieds dans le tapis comme Jacques Chirac en 1997…

B. Hamon s'enfonce et coule à son tour. J-L. Mélenchon y croit de plus en plus…

A peine les semailles levées, voici le temps de la récolte fin avril. Le suspense est en passe d'être levé… Patatras : 1er Emmanuel, 2ème Marine. Médiocre récolte. Mélenchon boude, 2F échoue au pied du podium…

Entre deux tours… M. Le Pen dévoile son vrai visage durant trois heures…. à vomir.

Jupiter Emmanuel, le sacre, face à la pyramide, propose un gouvernement atypique, le bon grain et l'ivraie réunis.

Puis c'est la repousse, l'époque du regain.

De jeunes pousses, vierges de politique, apparaissent dans tous les prés du pays et d'outre mer.

3ème coupe, 4ème coupe. Le champ de l'assemblée est violet vif, bleu, quelques roses, un peu de rouge vif mais hélas quelques tâches de noir… et les tâches blanches de l'abstention (plus d'un électeur sur deux ne se sont pas exprimés).

Waouh ! Je ricane, tu ricanes, mais maintenant qu'Emmanuel est là pour 5 ans...

La colère ? Ça me fatigue et ce n'est pas bon pour la santé !!

Aiguisons non seulement nos faux et nos faucilles, mais cultivons aussi notre sagacité, notre perspicacité et notre vigilance.

L'éducation c'est semer tous les jours les petits grains pour des lendemains qui chantent. C'est notre métier.

Alors trêve de ricanement... C'est de plus et mieux d'éducation que nous avons besoin, pour que les jeunes pousses de nos lycées puissent exercer demain leur pouvoir démocratique de façon éclairée.

Enfin, il ne tiendra qu'à nous, à nous seuls, d'écrire la suite de l'histoire pendant les cinq ans à venir. Mais les seuls combats perdus sont ceux que l'on ne mènera pas !!!

Joseph BOULC'H

⑨ ADHÉRER au SNEP-FSU :

le 1er acte militant !

VOIR Fiche de Syndicalisation

… Parce qu'ensemble nous sommes plus forts, nous t'invitons à te RE-syndiquer dès la rentrée !

La mobilisation du SNEP-FSU de début avril à mi-juillet sur le dossier des enseignements facultatifs et des sections sportives dans la région Auvergne Rhône Alpes est significative. Elle a permis d'attribuer 1 000 heures pour les lycées de cette région.

C'est le résultat du travail assidu, au niveau national et régional, qui a entraîné cette avancée pour la rentrée 2017. Nous soutenir en adhérant, c'est garantir les moyens pour les luttes à venir.

… Nous comptons sur ton soutien !